



## CUEP du 14 mai 2020

Plan de reprise d'activité dans le cadre des mesures gouvernementales de déconfinement liées à la lutte contre la pandémie de COVID 19.



Le plan de reprise présenté le matin même en CSSCT National décrit les principes applicables à la Caisse des Dépôts à compter du **20 mai 2020**.

La totalité des collaborateurs de l'établissement public sont :

- soumis à des exigences et des mesures de prévention et de protection identiques en vertu de l'application du principe d'homogénéité du dispositif sanitaire et de distanciation sociale.
- prémunis contre les aléas exogènes en vertu de l'application du principe de sécurisation des déplacements et des visites. Il en va de même pour le dispositif sanitaire.
- bénéficient d'une continuité de protection, d'une optimisation de l'usage des masques et d'une équité de traitement en vertu de l'application du principe de sécurisation de la restauration et des services.

Les directives de ce plan de reprise ont été déclinées dans chacune des Directions de l'EP au travers de notes ou de messages de service.

Au total, environ 14% des personnels sont appelés à revenir sur site de façon progressive et très encadré.

La **CFE-CGC** a donné un avis favorable à ce plan de reprise.

### Les votes en séance

	UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
<b>VOTES</b> Pour	6	1	4			11
Abstention						
Contre				3	1	4

### CALENDRIER Sous réserve de modifications

**CUEP**  
24 juin 2020  
13 octobre 2020  
16 décembre 2020  
**CSSCT NATIONAL**  
17 juin 2020  
7 octobre 2020  
10 septembre 2020  
**CSSCT DR**  
15 septembre 2020  
4 décembre 2020

**CLU Ile de France**  
26 mai 2020  
29 septembre 2020  
24 novembre 2020  
**CSSCT Ile de France**  
19 mai 2020  
22 septembre 2020  
18 novembre 2020

**CLU Bordeaux**  
30 juin 2020  
22 octobre 2020  
15 décembre 2020  
**CSSCT Bordeaux**  
23 juin 2020  
15 octobre 2020  
11 décembre 2020





## Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à la Caisse des dépôts au titre de l'année 2018.

L'index de l'Établissement a chuté de 97 (en 2017) à 92 (en 2018).

Cette baisse est entièrement due à un effet de seuil lié à la méthode de calcul et au départ d'une femme dont la rémunération était parmi les 10 plus importantes.

Les quatre autres indicateurs sont bien orientés mais n'ont pas permis d'obtenir de points supplémentaires entrant dans le calcul de l'index.

### CLU Angers

25 juin 2020

1<sup>er</sup> octobre 2020

3 décembre 2020

### CSSCT Angers

18 juin 2020

24 septembre 2020

1<sup>er</sup> décembre 2020

### DPP

28 mai 2020

17 septembre 2020

5 novembre 2020

3 décembre 2020

## Projet de statuts de l'association « Kiosque CDC services »

Le Kiosque se met en place, néanmoins si nous pouvons noter quelques points positifs :

- Mise en conformité juridique
- Synergies avec l'AGR, le COSOG, CDC développement solidaire et les USAC
- Améliorations attendues des services proposés de type Conciergerie.

Nous pouvons également noter quelques points négatifs importants :

- L'association est structurellement déficitaire, ne dépendant que de la subvention CDC permettant essentiellement de subvenir à la rémunération des personnels du kiosque,
- Les personnels auparavant AGR deviendraient salariés du kiosque sur un bassin d'emploi restreint à 7 personnes sauf le président qui serait mis à disposition par la CDC ce qui montre une iniquité notable.

Malgré une demande appuyée de plusieurs organisations syndicales dont la **CFE-CGC**, la Direction se refuse à intégrer ses 7 personnes à l'effectif de la CDC pour le moment.

L'avis du COSOG doit être rendu prochainement avant une Consultation en instance. A suivre ...

